Bulletin du Conseil de la langue française

Volume 17, n° 2, juin 2001

L'Ordre des francophones d'Amérique remis par le premier ministre Bernard Landry

Devant, de gauche à droite : Nadia Arsenault-Cameron, Françoise Tétu de Labsade, le premier ministre Bernard Landry, la présidente Nadia Brédimas-Assimopoulos, la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Diane Lemieux et Robert Fournier. Derrière, de gauche à droite : Jean Watters, Sergio Zoppi, Yann Herry, le président du jury Alain Prujineret Pierre Martel.

Le premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry, la ministre responsable de la Charte de la langue française, madame Diane Lemieux, et le maire de Québec, monsieur Jean-Paul L'Allier, étaient les invités d'honneur de la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, à l'occasion de la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, qui s'est déroulée au Salon rouge de l'Assemblée nationale le 20 mars dernier.

La cérémonie, animée par madame Renée Hudon, a été des plus réussies.

Sommaire

Personnalités nouvellement décorées de l'Ordre des francophones d'Amérique ..... p. 2

Les lauréats du Prix du 3-Juillet-1608 ..... p. 5

La langue de l'Amérique française ..... p. 6

Mission de la présidente à Paris ..... p. 6

Le Conseil de la langue française aux États généraux .. p. 7

La Commission des États généraux ..... p. 7

Les communications internationales et la langue du travail ..... p. 8

Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques ..... p. 9

Nouvelle recrue chez les chercheurs ..... p. 10

Remplacement temporaire de Nicole Paquin ..... p. 10

Annonces ..... p. 11

2007-02889/

L'Ordre des francophones d'Amérique remis par le premier ministre Bernard Landry

(suite de la page 1)

Un à un, les récipiendaires et les lauréats ont livré des remerciements authentiques qui révélaient leur passion pour la langue française devant les quelque 300 invités qui remplissaient le parterre de l'Assemblée nationale.

Les nouveaux membres de l'Ordre des francophones d'Amérique ont reçu une médaille et une épinglette de l'Ordre ainsi qu'un parchemin signé de la main du premier ministre, de la ministre responsable de l'application de la Charte et de la présidente du Conseil.

Quant aux lauréats du Prix du 3-Juillet-1608, ils ont reçu une magnifique sculpture de l'artiste Liliana Berezowsky, sur laquelle est inscrit un poème qu'il est possible de faire «danser» en faisant pivoter la sculpture sur son socle. Ils ont également reçu un parchemin du même type que les membres de l'Ordre.

C'est à l'initiative du gouvernement de René Lévesque que le Conseil de la langue française remet annuellement, depuis 1978, les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608.

Personnalités nouvellement décorées de l'Ordre des francophones d'Amérique

Madame Noëlla Arsenault-Cameron, *Acadie*

Madame Arsenault-Cameron a entrepris avec succès, en 1995, une lutte jusqu'en Cour suprême pour l'obtention d'une école française à Summerside. Très active dans son milieu, l'Île-du-Prince-Édouard, elle a reçu une formation en technique de développement communautaire et d'aide aux organismes sans but lucratif.

Dans les comités et organismes où elle œuvre, elle fait la promotion de l'enseignement en français et tente de sensibiliser les habitants de sa région au droit qui leur appartient de faire éduquer leurs enfants en français. En mai 2000, elle reçoit le prix de la Commission nationale des parents francophones pour sa contribution personnelle dans la reconnaissance des droits à l'éducation en français des minorités linguistiques du Canada.

Monsieur Jean Watters, *Ontario*

Monsieur Watters possède une vaste expérience en développement communautaire, en formation des adultes et en formation à distance en milieu francophone. Il est titulaire d'un doctorat en andragogie des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, et premier dans ce domaine à obtenir le prix Grégoire de l'Université de Montréal pour l'excellence en recherche. Directeur de l'éducation des adultes et professeur associé à l'Université de Sherbrooke (1989-1991), il a été également président-fondateur du Collège Boréal, le premier collège communautaire de langue française au nord de l'Ontario. Membre actif de plusieurs associations professionnelles et communautaires, il a publié de nombreux articles de recherche et donné des conférences au Canada comme à l'étranger. Il est, depuis août 1998, recteur de l'Université Laurentienne à Sudbury.

Monsieur Yann Herry (Territoire du Yukon), *Ouest canadien*

Monsieur Herry, professeur du secondaire, joue un rôle considérable dans l'animation du milieu scolaire et le développement de la communauté francophone du Yukon.

Né au Maroc de parents français, après des études primaires en Provence, il vient s'établir à Québec avec sa famille. Après avoir visité de nombreux pays, il s'installe au Yukon au début des années 80 où il exerce une grande influence sur le développement de la communauté francophone du Yukon. Comme professeur, il organise différentes activités pour amener les élèves à s'ouvrir aux autres communautés.

C'est ainsi que, en l'an 2000, il a mis sur pied le projet «Aux sources de la francophonie» qui a permis à une vingtaine de jeunes francophones et francophiles de quatre écoles de Whitehorse de visiter une partie de la France et de sensibiliser les francophones européens au fait que la francophonie au Canada ne se limite pas aux seules provinces de l'Est. Ce sont des projets et des activités de cette envergure qui lui ont permis d'obtenir le Prix national de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF).

Monsieur Robert Fournier (États-Unis), *Amériques*

Monsieur Fournier est reconnu comme l'un des hommes les plus influents sur les plans politique et professionnel dans le domaine de l'enseignement en français en Nouvelle-Angleterre.

Diplômé au New Hampshire, au Québec et en France, il a été conseiller personnel de deux présidents des États-Unis, et a favorisé l'échange d'étudiants et l'établissement de liens culturels entre le Québec et le New Hampshire. Il a participé aux conférences internationales des Francophones du Monde tant à Québec qu'en France et en Afrique.

Il est titulaire d'un doctorat honorifique en pédagogie pour ses contributions à la culture québéco-française en Nouvelle-Angleterre, et la France l'a honoré en le faisant Officier de l'Ordre national des Palmes Académiques.

Monsieur Sergio Zoppi (Italie), *Autres continents*

Monsieur Zoppi, professeur de langues et littératures d'expression française à l'Université de Turin, contribue d'une façon remarquable à faire connaître la littérature et la culture québécoises en Italie. Il a occupé de nombreuses fonctions dont celle de professeur titulaire de langues et littératures françaises à la Faculté de magistero de l'Université de Turin. Durant les quinze dernières années, il a contribué à faire connaître la littérature francophone en Italie.

Sa carrière a été consacrée principalement à l'étude et à la diffusion des auteurs québécois, en particulier Gaston Miron, André Langevin et Fernand Ouellet. Il a favorisé également la présence d'auteurs québécois dans les universités italiennes. En se joignant avec enthousiasme au premier conseil d'administration de l'Association internationale des études québécoises, il y a apporté toute la crédibilité attachée à sa réputation d'universitaire et d'administrateur d'État.

Madame Françoise Tétu de Labsade, *Québec*

Madame Tétu de Labsade, professeure à la retraite mais associée à l'Université Laval, auteure et chercheure, se consacre depuis de nombreuses années au rayonnement de la culture québécoise.

Diplômée en lettres de l'Université de Grenoble, elle ajoutera à ses titres de Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques celui de membre de l'Ordre des francophones d'Amérique. En tant que professeure à la Faculté des lettres de l'Université Laval, elle a mis sur pied les programmes de français langue seconde dont elle fut directrice une dizaine d'années. Elle a publié *Le Québec, un pays, une culture*, dont une nouvelle édition vient de voir le jour et qui a reçu un accueil chaleureux partout dans la francophonie.

De plus, elle a enseigné dans diverses universités, organisé plusieurs colloques, collaboré à différents ouvrages, publié des articles dans des revues et donné bon nombre de conférences sur la littérature et la culture.

Monsieur Pierre Martel, *Québec*

Monsieur Martel, professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke, est l'auteur de plusieurs publications sur le français québécois. Il a été président du Conseil de la langue française de 1988 à 1990. Il a occupé les fonctions de directeur du Département d'études françaises et de doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université de Sherbrooke.

Depuis 1990, il est le directeur du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois. Il est auteur et coauteur de plusieurs publications savantes portant sur le français québécois, en particulier le *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec; La qualité de la langue au Québec*. Il a donné des conférences au Québec et en Europe. Il est officier de l'Ordre des Palmes Académiques; Prix de l'auteur de l'année de la revue *Interface*; Prix Alphonse-Desjardins décerné par l'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est en 1996.

Les lauréats du Prix du 3-Juillet-1608

Exceptionnellement cette année, le Prix du 3-Juillet-1608 a été remis à deux lauréats, soit le Centre d'études acadiennes et la Société historique acadienne.

La Société historique acadienne

La Société historique acadienne a été fondée en 1960 par trois Acadiens : le père Clément Cormier, c.s.c., fondateur de l'Université de Moncton; monsieur Emery Leblanc, ancien rédacteur en chef de *L'Évangéline*, et le père Anselme Chiasson, président honoraire de la Société. Organisme sans but lucratif dont le siège social est situé à l'Université de Moncton, la Société compte environ 450 membres au Canada, dans dix États américains, dont la Louisiane, en France, en Angleterre et en Italie. Elle a pour but la promotion, la recherche et la diffusion de l'histoire acadienne. La Société tient cinq réunions annuellement auxquelles sont conviés les membres de même que le public. Elle publie les *Cahiers de la Société historique acadienne*, revue trimestrielle. La Société a joué un rôle prépondérant en Acadie, en particulier en favorisant l'introduction des cours d'histoire de l'Acadie à l'Université de Moncton de même qu'en contribuant à l'établissement et au développement du Centre d'études acadiennes de cette université et à la fondation d'autres sociétés historiques.

Madame Noëlla Boudreau-Nelson, présidente

Le Centre d'études acadiennes

Le Centre d'études acadiennes, créé en 1968, est un centre de documentation et de recherche qui vise à rassembler et à conserver le matériel documentaire relatif aux Acadiens. Ces documents sont répartis en cinq sections comprenant les archives historiques, les archives institutionnelles, la bibliothèque, la généalogie et le folklore. Les archives historiques possèdent des copies d'archives publiques de France, d'Angleterre, de Louisiane, des registres de paroisses et quelque 3 000 bobines de microfilms. Les manuscrits originaux proviennent essentiellement de fonds privés et contiennent surtout de la correspondance sur les diverses régions où sont établis les Acadiens. Cette section comprend une imposante collection de photographies, dont 50 000 proviennent de *L'Évangéline*. Le Centre est dépositaire des archives de l'Université de Moncton depuis 1989. Il possède aussi l'important fonds du Collège Saint-Joseph (1864-1972). La bibliothèque compte plus de 12 000 documents imprimés, des œuvres de Champlain jusqu'aux livres acadiens les plus récents. Elle renferme aussi une importante collection de journaux acadiens consultables sur microfilms. Le secteur de la généalogique comprend une grande quantité de registres paroissiaux et de recensements ainsi que les copies des registres antérieurs à la dispersion. Il dispose aussi de sources secondaires, comme des manuscrits généalogiques. Il prépare le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*.

Monsieur Maurice Basque, directeur

La langue de l'Amérique française

L'Ordre des francophones d'Amérique a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue de l'Amérique française sur le continent américain ou sur un autre continent. Les insignes de l'Ordre sont constitués d'une médaille et d'une fleur de lys stylisée, symbole de l'Ordre, montée en boutonnière. Ils sont accompagnés d'un parchemin calligraphié, signé par le premier ministre du Québec, par la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française et par la présidente du Conseil de la langue française.

Le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'une association ou d'un organisme d'Amérique du Nord pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine. Le prix est une sculpture de l'artiste montréalaise Liliana Berezowsky.

▲ *Insigne de l'Ordre des francophones d'Amérique, constitué d'une médaille et d'une fleur de lys stylisée, symbole de l'Ordre, à l'avers de la médaille. Au revers, le nom du récipiendaire est gravé.*

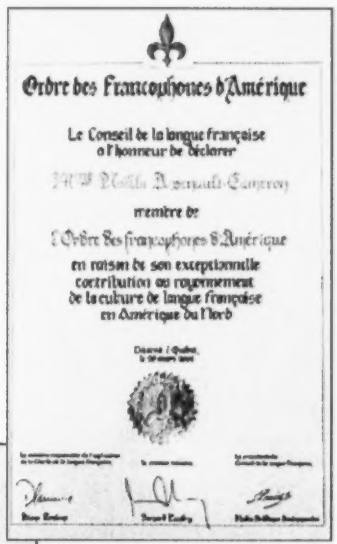
Ordre des Francophones d'Amérique

Le Conseil de la langue française
a l'honneur de déclarer

membre de
l'Ordre des francophones d'Amérique
en raison de son exceptionnelle
contribution au rayonnement
de la culture de langue française
en Amérique du Nord

▲ *Parchemin calligraphié et signé remis aux récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique.*

◄ *Les récipiendaires du Prix du 3-Juillet-1608 ont reçu cette sculpture de l'artiste montréalaise Liliana Berezowsky.*

Mission de la présidente à Paris

Dans le cadre de la mission en France qu'elle a effectuée pour le Conseil, du 12 au 16 mars, la présidente du Conseil, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, a participé à Paris à la réunion du Réseau international du français dans le monde (RIFRAM) et du Conseil international francophone des langues (CIFLA).

À l'occasion de sa mission, la présidente a également fait diverses rencontres préparatoires au colloque de Neuchâtel sur l'immigration, dont celles de monsieur Bernard Cerquiglini, vice-président du Conseil supérieur de la langue française, madame Anne Magnant, déléguée générale à la langue française, et madame Marie-Josée Béguelin, présidente de la Délégation à la langue française de la Suisse romande.

En outre, la présidente du Conseil a participé au lancement par la Délégation générale du Québec à Paris de l'ouvrage du Conseil : *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie.* Elle a par la suite accordé des entrevues aux médias électroniques, sur cette publication, en particulier sur les ondes de Radio-France internationale et de TV5.

Activités de la présidente

Entre autres activités, mentionnons :

- L'allocution prononcée lors du 18e colloque annuel de l'Académie des lettres du Québec, au Musée de la civilisation du Québec, le 10 février dernier. Le thème du colloque était *Les points marquants de l'histoire de la langue française au Québec.*
- La conférence prononcée le 3 mai dernier sur *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques* au Séminaire sur *La diversité culturelle dans le contexte de l'intégration des Amériques : enjeux et perspectives*, organisé par le Collège des Amériques.

Le Conseil de la langue française aux États généraux

La Direction des études et recherches du Conseil de la langue française a contribué à la tenue des journées thématiques des États généraux sur la langue française. Ainsi, au cours de la journée portant sur les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants, monsieur Paul Béland, sociologue au Conseil, a abordé la question des langues d'usage public dans l'espace sociolinguistique montréalais, et monsieur Michel Paillé, démographe au Conseil, a exploré le thème des effets des facteurs démographiques sur la francisation à Montréal. À la journée consacrée à la langue du travail, monsieur Béland a parlé de l'effet des communications internationales sur la langue du travail dans les entreprises québécoises, en 1997. Pendant la journée portant sur la langue du commerce et des affaires, monsieur Jacques Maurais, linguiste au Conseil, en collaboration avec monsieur Pierre Bouchard, de l'Office de la langue française, a traité de l'affichage comme enjeu de l'aménagement linguistique. Enfin, au Colloque international intitulé «La diversité culturelle et les politiques linguistiques dans le monde», madame Christine Fréchette, consultante en relations internationales pour le Conseil, a présenté la situation linguistique des Amériques sous l'angle de l'intégration économique prévue pour 2005. Signalons aussi que monsieur Pierre Georgeault, directeur des études et recherches, a organisé, pour la Commission, la journée thématique sur la langue du commerce et des affaires.

La Commission des États généraux

Les travaux publics de la commission présidée par monsieur Gérald Larose tirent à leur fin. Une série de six journées thématiques en janvier et février ont eu lieu, où plus de 140 universitaires et experts engagés dans différents milieux sont venus partager leurs analyses et leurs préoccupations sur des points chauds tels que la qualité de la langue française (son enseignement, sa place dans les nouvelles technologies de l'information, dans le monde du travail, dans le commerce et les affaires) et les questions relatives à l'évolution démographique et à l'intégration des immigrants.

Dans la même perspective, la commission a également tenu un colloque international, les 24 et 25 mars à l'Université Laval, sur la diversité culturelle et les politiques linguistiques dans le monde. Cette activité a réuni vingt-six universitaires, dont plus de la moitié provenaient de l'étranger, et des centaines de participants tous venus entendre les conférences et les échanges fructueux, qui ont fourni un éclairage très utile pour juger, en particulier, de la pertinence et de la teneur de la politique linguistique du Québec.

Enfin, les quatre jours d'audiences nationales, du 15 au 18 mars à Montréal, ont marqué une étape importante des États généraux : cinquante organismes ont présenté leur mémoire et répondu aux questions des commissaires, reflétant ainsi les préoccupations d'une partie importante de la population québécoise et de ses principales composantes. Souvent enrichis de références à des interventions précédentes lors des audiences régionales ou des journées thématiques, ces mémoires manifestent l'intérêt suscité par les travaux de la Commission. Celle-ci doit maintenant se consacrer à la préparation de son rapport, qu'elle déposera vraisemblablement en septembre prochain.

Les communications internationales et la langue du travail

À l'occasion du séminaire international de Lyon dont le thème était «Le français dans une société de la connaissance», monsieur Paul Béland, sociologue et chercheur au Conseil, a donné une conférence sur les conséquences des communications internationales sur la langue du travail au Québec. Il en livre ici la synthèse.

Le commerce international représente une part importante de l'activité économique du Québec. En 1998, le Québec exportait 57 % de son produit intérieur brut, soit plus de 100 milliards de dollars canadiens. Il importait aussi pour environ 100 milliards. En 1997, le Québec a reçu 3,1 millions de touristes internationaux qui ont dépensé 1,8 milliard de dollars. Il participe donc activement aux échanges internationaux. Quel est l'effet des communications internationales engendrées par ces échanges sur la langue du travail au Québec?

Le Conseil de la langue française a réalisé un sondage en 1997 dont une partie portait sur la langue du travail. Cette partie comprend les questions nécessaires pour établir la fréquence et la langue des communications internationales. Le sondage contient aussi une question sur la langue normale ou habituelle du travail afin d'aborder la perspective de l'identité linguistique. Cette question se formule comme suit : «Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement?» Il est donc question d'une part de la fréquence, et d'autre part de la langue des communications internationales et de leur influence sur la tendance des répondants à déclarer qu'ils travaillent normalement en français.

L'analyse ne porte que sur les personnes qui ont travaillé au moins 15 heures par semaine dans le secteur privé, soit 5 048 répondants dont 4 006 de la région métropolitaine de Montréal.

Dans le secteur privé de la région métropolitaine, les communications internationales sont un phénomène fréquent, 55% de la main-d'œuvre en réalise au moins occasionnellement. L'activité est importante pour au moins 18% des travailleurs, puisqu'ils y consacrent 50% ou plus de leur temps. Le français n'est pas la langue prédominante des communications internationales : 68% de ceux qui utilisent de la documentation internationale le font en anglais ou dans les deux langues; ce pourcentage est de 83% pour ce qui est des communications internationales verbales.

Pour les personnes qui consacrent 50% ou plus de leur temps à des communications internationales surtout en anglais (moins de 40% des communications ont lieu en français), la langue du travail, qui n'est pas le français, est presque entièrement déterminée par ces communications internationales. Pour ces personnes, les communications québécoises sont presque sans effet. La réciproque a aussi été observée : le français n'est pas la langue du travail lorsque moins de 60% des communications québécoises sont en français. Dans ces circonstances, la langue des communications internationales n'a à peu près aucun effet, et ce sont les communications québécoises qui en ont.

Nous avons aussi estimé que, si le français dominait dans les communications internationales, le pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre qui déclarerait travailler en français augmenterait de 7 points de pourcentage. Il y aurait une hausse de 18 points si tous ceux qui réalisent des communications québécoises en faisaient au moins 60% en français. L'effet des communications québécoises est donc plus du double de l'effet des communications internationales.

Peut-on conclure que les communications internationales ne sont pas importantes? Il faut retenir deux aspects. Premièrement, si les communications internationales se francisaient, le pourcentage de personnes qui travaillent en français augmenterait de 7 points de pourcentage. Il y aurait fort probablement un large consensus sur le fait qu'une telle augmentation est importante.

Le deuxième aspect porte sur les effets d'entraînement. Nos travaux montrent qu'il y a une relation entre l'usage des langues avec les collègues et dans les communications internationales. Il est donc possible que l'usage de l'anglais dans les communications internationales amène une anglicisation des communications locales. La langue du travail pourrait alors être influencée par l'institutionnalisation de l'usage de l'anglais à l'intérieur des entreprises par suite d'une gestion des langues qui n'aurait pas maintenu une frontière entre l'espace international et l'espace local de communication, espace local qui, selon les données analysées, définit davantage l'identité linguistique.

Alors qu'il est largement question de l'effet de la mondialisation sur l'usage des langues, une des conclusions de l'étude va à contre-courant de cette tendance, dans une certaine mesure. Tout en admettant l'importance des communications internationales, l'étude souligne que les communications québécoises auraient au moins deux fois plus d'effet sur la langue utilisée au travail.

Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques

Le Conseil de la langue française a rendu public, en février dernier, son avis intitulé *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques*.

Présenté peu avant le Sommet des Amériques, l'avis soulève les principaux enjeux linguistiques liés au processus d'intégration continental, soit la protection des consommateurs sur le plan linguistique, le renforcement du multilinguisme des organisations interaméricaines et l'enseignement d'une troisième langue au Québec.

Le Conseil souhaiterait que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques s'inspirent des précédents créés par les pays d'Europe, par exemple, afin de veiller au respect et à la valorisation du multilinguisme sur le continent. Certes, les déclarations et les plans d'action des deux premiers sommets des Amériques ont été adoptés dans les quatre langues. Il s'agit là d'un premier geste important, mais qui n'apporte qu'une reconnaissance tacite du multilinguisme.

En effet, de nombreux gouvernements ont inscrit les aspects linguistiques au cœur de leur processus d'intégration régionale.

L'Europe, par exemple, a statué dès 1958 sur le caractère multilingue de la Communauté et de ses institutions. Pour la Commission européenne, l'accès au grand marché dans le respect du droit de la concurrence passe par le multilinguisme.

Plus que jamais en Europe, de nombreux programmes encouragent le développement du multilinguisme, allant de la maîtrise de trois langues européennes au soutien pour la prestation de services privés et publics multilingues jusqu'à la création de conditions favorables à l'essor de l'industrie de la langue.

Dans les pays signataires du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), dont l'espagnol et le portugais sont les langues officielles, on constate que l'intégration régionale a permis un rapprochement sans précédent sur le plan linguistique.

Les ministres de l'Éducation des pays de ce marché commun ne sont pas étrangers à ce phénomène puisqu'ils ont adopté un programme d'intégration dans le domaine de l'éducation. Ce programme rendra obligatoire l'enseignement du portugais dans les pays hispanophones et de l'espagnol au Brésil.

La Caraïbe a de son côté fait de la maîtrise des langues régionales, soit l'anglais, l'espagnol et le français, un des facteurs de réussite du processus d'intégration. Le Conseil des ministres de l'Association des États de La Caraïbe, qui regroupe 28 pays, a en effet décidé d'éliminer les barrières linguistiques de la région par la connaissance d'une seconde ou d'une troisième langue. Les gouvernements de La Caraïbe font ainsi valoir que la connaissance et le partage des langues jouent un rôle important dans la construction de la communauté caraïbe.

Le Conseil souligne que les chefs d'État et de gouvernement du continent devraient inviter les organisations interaméricaines à renforcer leur caractère multilingue notamment par la traduction dans chacune des langues officielles des documents d'intérêt général.

En matière de commerce, les chefs d'État et de gouvernement devraient rappeler aux entreprises la nécessité de s'adresser aux consommateurs dans la langue de ces derniers. Le Conseil invite également le gouvernement du Québec à soutenir, à travers ses programmes d'aide aux entreprises exportatrices, le développement de stratégies multilingues qui permettront de répondre aux demandes des consommateurs étrangers et de mieux pénétrer les marchés d'exportation.

Finalement, le Conseil rappelle qu'à l'heure de la mondialisation des échanges, le plurilinguisme individuel des Québécois est un atout précieux et constitue de surcroît une source de culture inestimable. C'est pourquoi il est proposé au ministère de l'Éducation d'intégrer, dans l'actuelle réforme, l'enseignement obligatoire d'une troisième langue au secondaire.

Nombreux sont les enjeux linguistiques dans un contexte d'intégration économique. Le Conseil propose ainsi d'organiser un séminaire interaméricain sur ce sujet et souhaite la création d'un réseau interaméricain pour la promotion des langues. Plusieurs partenaires dans le continent ont à cœur cette question et c'est pourquoi, pour les francophones, il importe de développer des alliances interaméricaines.

Nouvelle recrue chez les chercheurs

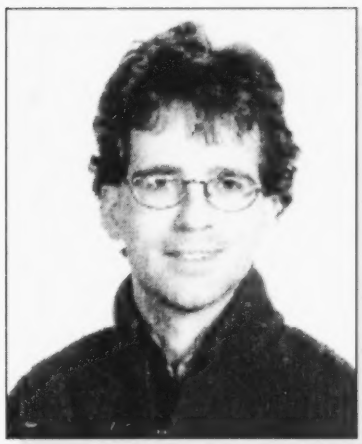

Le Conseil de la langue française accueille une nouvelle recrue au sein de son équipe de chercheurs : Nicolas Béland. Monsieur Béland est économiste et démographe de formation. Il a étudié la micro-économie de la migration internationale de travail pendant ses études doctorales en démographie.

Il a fait ses débuts comme chercheur à Emploi-Québec, plus précisément au Centre d'études sur l'emploi et la technologie. Il a contribué à l'élaboration d'un vaste projet d'enquête sur les trajectoires des jeunes Québécois. De plus, monsieur Béland a récemment contribué à la réalisation d'une analyse de l'écart entre l'offre et les besoins de la main-d'œuvre qualifiée, aux services de garde du Québec, pour le compte du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Le mandat de monsieur Béland consiste à alimenter le Conseil sur des sujets à caractère économique, tels que l'effet de la maîtrise de la langue française sur les perspectives de carrière des jeunes et la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée.

Le Conseil souhaite la bienvenue à monsieur Nicolas Béland et est fier de le compter parmi sa relève.

Remplacement temporaire de Nicole Paquin

En l'absence temporaire de madame Nicole Paquin, affectée aux États généraux sur la langue française, Stéfanie Vallée assure la responsabilité des activités de communication au Conseil.

Madame Vallée est titulaire d'un baccalauréat en communication avec mineure en administration de l'Université Laval. Elle possède également une formation technique en communication du Cégep de Jonquière.

Madame Vallée a acquis une expérience de la communication stratégique en travaillant pour une agence de publicité durant un an. De plus, elle exerce ses talents de relationniste, à titre gracieux, pour un organisme sans but lucratif depuis six ans. Elle a coanimé une émission de télévision intitulée *Samedi de faire du français*, destinée aux décrocheurs du secondaire.

Annonces

Prix Raymond-Charette et Jules-Fournier

Les journalistes intéressés à poser leur candidature à l'obtention des prix Raymond-Charette et Jules-Fournier sont priés de le faire en remplissant le formulaire prévu à cette fin, disponible au Conseil de la langue française.

Numéro de téléphone : (418) 643-2956

Pierre Bourgault
Lauréat du Prix
Jules-Fournier 2000.

Michaëlle Jean
Lauréate du Prix
Raymond-Charette 2000.

Publication à lire

À tous les lecteurs qui s'intéressent à la francophonie mondiale, le Conseil vous suggère la revue intitulée *L'Année francophone internationale*. Depuis maintenant dix ans, cette publication présente un panorama de la francophonie, pays par pays, avec, pour chacun, ses composantes politiques, économiques, sociales et culturelles.

Elle est l'œuvre d'une équipe d'environ 200 collaborateurs, en majorité universitaires. Cet ouvrage est considéré comme l'incontournable de la francophonie.

Nouvelle adresse

Le Conseil de la langue française, à Montréal, a aménagé dans de nouveaux locaux. Veuillez prendre note de la nouvelle adresse :

Tour de la Bourse, 4e étage, bureau 410
800, rue du Square-Victoria
Case postale 158
Montréal (Québec) H4Z 1C3

Quant au siège social du Conseil situé à Québec, l'adresse demeure la même.

Du nouveau sur le site Web

Visitez le site Web du Conseil et découvrez-y des nouveautés:

- CONSEILS GISÈLE LEDUC. *Rapport final sur les passerelles linguistiques institutionnelles.*
- FRÉCHETTE, Christine. *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques*, en français, en anglais, en espagnol et en portugais.

Plongez dans des études passionnantes :

- CLERC, Isabelle, Éric KAVANAGH, François LÉPINE et Renée-Lise ROY. *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999).*
- CLERC, Isabelle, Éric KAVANAGH, François LÉPINE et Renée-Lise ROY. *Analyse linguistique de textes tirés des publications de l'Administration publique.*
- GERVAIS, Flore, Christophe HOPPER, Monique LEBRUN, Luc OSTIGUY et Clémence PRÉFONTAINE. *Aspects du français oral des futurs enseignants : une étude exploratoire.*
- SYLVAIN, Louise. *Le plurilinguisme au Québec, au Canada et dans l'Union européenne en 1996.*
- SYLVESTRE MARKETING. *Le phénomène de transfert linguistique – Résultats de recherche qualitative.*

Pour s'abonner au Bulletin

L'abonnement au *Bulletin du Conseil de la langue française* est gratuit. Le Bulletin n'est cependant expédié qu'au Canada.

MONSIEUR ☐ MADAME ☐

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

PAYS _____ CODE POSTAL _____

Cette adresse est celle de :
☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est :
☐ un nouvel abonnement
☐ un changement d'adresse ☐ une annulation

Champ d'activité ou d'intérêt;
je précise s'il y a lieu :

Exemples : Professeur en **philologie**
Journaliste **chroniqueur en économique**

Le Conseil de la langue française est chargé de conseiller la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur la politique québécoise en matière de langue et sur toute question relative à la langue française au Québec.

Il est formé des membres suivants :

Nadia BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS, présidente
Alexandre STEFANESCU, secrétaire
Enith CEBALLOS
Benoît LAVALLÉE
Robert LÉGARÉ
Nycole BÉLANGER
Chantal BOUCHARD
Bernadette MAUGILE
Henry MILNER
Francine OSBORNE
Alain PRUJINER

Le Bulletin du Conseil de la langue française paraît habituellement trois fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Graphisme et édition électronique
EURÊKACommunication Marketing

Impression
Imprimerie Ste-Croix

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1998
ISBN 2-550-33282-2
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Permanence du Conseil

Présidence
Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente

Secrétariat
Alexandre Stefanescu, secrétaire

Adjoint au Secrétariat
Yvan Lajoie, adjoint

Direction des études et recherches
Pierre Georgeault, directeur

Les services administratifs et de communications
Claudine Pichette, responsable de la gestion
Stéfanie Vallée,
responsable des communications

Adressez toute correspondance à:

Conseil de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Télécopieur: (418) 644-7654
Téléphone: (418) 643-2740

Courriel: clfq@clf.gouv.qc.ca
Site Internet: www.clf.gouv.qc.ca

Port de retour garanti

Québec
Conseil de la langue française

Envoi de publication
Convention No
1602349